



# PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 15 septembre 2022

### **AMÉNAGEMENT DES ACCÈS DÉFINITIFS DU PONT FLAUBERT EN RIVE GAUCHE DE LA SEINE**

### **LANCEMENT DES TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE BRETELLE DE SORTIE – INCIDENCES SUR LA CIRCULATION ET MESURES DE SÉCURITÉ POUR LES USAGERS**

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Normandie maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement, pilote, la réalisation des travaux des accès définitifs du pont Flaubert, en rive gauche de la Seine, avec le concours de la direction interdépartementale des routes (DIR) Nord-Ouest, maître d'œuvre de l'opération et exploitant du réseau routier national.

Depuis fin 2019 et jusqu'à l'été 2022, ont été réalisés des travaux préalables visant d'une part, à créer ou à adapter de futures voiries du quartier Rouen Flaubert et d'autre part, à construire un premier bassin d'assainissement, indispensables pour les phases ultérieures de travaux.

**À compter de fin septembre 2022 débute la première phase des travaux du raccordement du pont Flaubert à la voie rapide Sud III.**

Elle consiste à créer la bretelle de sortie (sens Pont Flaubert → place quartier Rouen Flaubert) du futur point d'échanges.

La durée prévisionnelle de cette phase est de 4 mois.

**Cabinet du préfet**  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

Ces travaux ont pour conséquence de modifier les conditions de circulation sur le pont Flaubert et ses accès, entre la rive droite et le carrefour giratoire Madagascar (rive gauche), pour les deux sens de circulation.

**Les services de l'État et les collectivités territoriales ont tout mis en œuvre pour que, le temps de ces travaux, la fluidité du trafic puisse être assurée au maximum et que la sécurité des usagers soit garantie.**

Ainsi, le temps du chantier, il sera maintenu 2 voies pour chacun des sens de circulation (au lieu des 3 voies existantes) selon la configuration suivante :

- ***Pour le sens de circulation A150 → Pont Flaubert → giratoire Madagascar :***
  - une partie des véhicules venant de l'autoroute A150, dont les poids lourds, et l'ensemble des véhicules en provenance de la rue Nansen circuleront sur la seule voie de circulation conservée sur cette chaussée du pont Flaubert;
  - l'autre partie des véhicules venant de l'autoroute A150, à l'exception des poids lourds, utilisera une voie protégée sur la chaussée opposée du pont Flaubert. À la sortie du pont Flaubert en rive gauche, la voie à contresens rejoindra le sens de circulation habituel pour emprunter le giratoire Madagascar ;
- ***Pour le sens de circulation giratoire Madagascar → Pont Flaubert → A150 :***
  - sur les 2 voies de circulation conservées, seule celle de droite pourra être empruntée par les poids lourds ;
  - les conditions de sortie vers la rue de Lillebonne seront modifiées.

Un Flash Info est joint au présent communiqué de presse pour expliciter ces conditions de circulation à l'aide de schémas.

En outre, la section de la rue Madagascar comprise entre le giratoire Madagascar et la rue Bourbaki sera fermée à la circulation. Une déviation locale sera mise en place via la RN 1338 et la rue Léon-Malétra.

Pour la suite des travaux, et jusqu'à la mise en service du projet, les usagers en provenance du pont Flaubert utiliseront cette nouvelle bretelle pour accéder à la rive gauche et rejoindre la voie rapide Sud III (RN 338).

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Durant ces travaux, la plus grande prudence et vigilance des conducteurs qui emprunteront ces voiries est recommandée, afin de garantir la sécurité de tous les usagers et celle des agents de la direction interdépartementale des routes Nord-Ouest et des personnels des entreprises réalisant ces travaux.

Soucieuses de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant et conscientes de la gêne occasionnée dans les déplacements, la DREAL Normandie et la DIR Nord-Ouest remercient l'ensemble des usagers de leur compréhension.

### **Contacts presse :**

#### **- Service régional et départemental de la communication interministérielle :**

Courriel : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

#### **- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie :**

Mission communication - Courriel : [micom.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:micom.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

Site internet : <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

#### **- Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest :**

Pôle communication et relations avec les usagers : 02 76 00 03 40

Site internet : [www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr)

### **Renseignements complémentaires :**

Site internet dédié à l'opération : [www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr](http://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr)

Courriel de contact : [pontflaubert-rivegauche@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pontflaubert-rivegauche@developpement-durable.gouv.fr)

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex